

Minorités linguistiques et société Linguistic Minorities and Society



Philosophies du multiculturalisme, Paul May. Paris, Presses de Sciences Po, 2016, 320 p.

Simon Dabin

Numéro 10, 2018

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1054108ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1054108ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques / Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities

ISSN

1927-8632 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Dabin, S. (2018). Compte rendu de [*Philosophies du multiculturalisme*, Paul May. Paris, Presses de Sciences Po, 2016, 320 p.] *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, (10), 257–259.
<https://doi.org/10.7202/1054108ar>



Compte rendu

Philosophies du multiculturalisme

Paul MAY. Paris, Presses de Sciences Po, 2016, 320 p.

Par Simon Dabin

Université de Montréal

Les discours politiques récents tenus à l'encontre du multiculturalisme pourraient faire croire au déclin, voire à la mort, de ce modèle. Accusé de conduire à la ghettoïsation, d'empêcher l'intégration ou d'être complaisant envers l'extrémisme religieux, le multiculturalisme semble porteur de nombreux maux alors même que les contours de ce concept ne sont pas clairement définis par ceux qui le critiquent. L'ouvrage de Paul May, *Philosophies du multiculturalisme*, vient justement éclaircir ce qu'il faut entendre par « multiculturalisme ».

Il est possible de comprendre cette notion de trois façons. La première est la compréhension sociologique qui conçoit le multiculturalisme comme l'hétérogénéité culturelle d'un pays. La deuxième est une compréhension philosophique qui valorise cette hétérogénéité dans le but d'atteindre la justice sociale. La troisième est une compréhension institutionnelle qui met en place des politiques publiques pour valoriser cette hétérogénéité (p. 8-9). L'ouvrage se concentre sur la compréhension philosophique. Pour cela, May choisit de présenter la pensée de quatre auteurs jugés fondamentaux : Bhikhu Parekh, Charles Taylor, Will Kymlicka et James Tully.

May débute en situant historiquement les fondements de la pensée communautaire, sur laquelle s'appuient les philosophies du multiculturalisme. Si ces quatre auteurs se distinguent, May considère qu'ils partagent tous la volonté d'« ouvrir la sphère publique aux groupes marginalisés et [de] mettre en relief les impensés discriminatoires du libéralisme politique » (p. 59). Autrement dit, les auteurs font partie d'un mouvement qui vise à légitimer et à mieux intégrer des pratiques culturelles minoritaires dans une société plurielle (p. 14) par la remise en cause de certaines prémisses du libéralisme politique traditionnel. Principalement, il s'agit de remettre en question la supposée neutralité de l'État libéral

(p. 25-33). Pour les tenants du multiculturalisme, l'État ne peut être neutre, puisque cette neutralité cache une défense des présupposés moraux prônés par un groupe majoritaire au détriment des groupes minoritaires (p. 35-56).

Dans cette optique, Bhikhu Parekh s'attaque au monisme libéral (p. 61-93). D'inspiration postcoloniale, Parekh voit dans le libéralisme un moyen d'imposer une pensée à l'ensemble de la population ; une forme de colonialisme de la pensée. En mettant la raison et le progrès comme horizons indépassables, le libéralisme hiérarchise les pensées et les cultures. Le monisme libéral est donc compris comme un impérialisme idéologique (p. 65-70). L'influence primordialiste de Parekh sur le plan de sa définition de la culture (p. 73) le conduit à défendre les traditions et à construire un projet de société dans lequel le dialogue interculturel serait la norme. En favorisant le dialogue des cultures et des façons de concevoir le monde (p. 75), ce projet de société permettrait de débattre des valeurs libérales et de réaménager la laïcité occidentale pour la rendre plus inclusive.

Charles Taylor, pour sa part, produit une critique herdérienne du libéralisme (p. 93-131). Chez Taylor, le langage n'est pas neutre car il constitue une matrice pour comprendre le monde (p. 97). Le langage est en ce sens un moyen pour l'individu de rendre intelligible l'univers qui l'entoure (p. 98). Ainsi, une communauté de langage constitue un contexte culturel dont dépend l'individu pour interpréter son univers. L'homme est contextualisé par son langage et par sa culture (p. 99). Ce fait vient contredire l'approche libérale et son individu déraciné, autonome, dont les valeurs individuelles précèdent la culture. Avec cette conception de l'homme moderne, le libéralisme en dégageant l'individu de son affect culturel (p. 104), a conduit au « malaise de la modernité », caractérisé par un déclin du civisme et par l'apogée du matérialisme. La reconnaissance de la diversité de communautés (ou la reconnaissance de cet individu situé culturellement) s'impose comme la principale solution à ce malaise (p. 105-108).

De son côté, Will Kymlicka souhaite concilier communautariens et libéraux grâce au libéralisme culturel (p. 133-168). Tout comme les communautariens, il constate que la neutralité de l'État n'existe pas mais, comme les libéraux, il considère que l'individu précède la culture. De plus, le libéralisme permet à l'individu d'exprimer ses valeurs et ses finalités. Il revient à l'État libéral de promouvoir l'établissement d'une culture sociétale pluraliste (p. 140-141). Autrement dit, le libéralisme doit favoriser les cultures et les droits collectifs, car ils permettent l'autonomie individuelle (p. 142-146).

Enfin, James Tully porte la lunette postcoloniale sur le contexte canadien, principalement pour parler de la relation entre les Autochtones et l'État (p. 169-196). Défenseur d'un pluralisme juridique fort, Tully veut combattre le langage juridique et constitutionnaliste moderne. Ce langage, inspiré de Locke, est hégémonique et impérialiste. Plutôt que de promouvoir une seule source de droit, le constitutionnalisme devrait permettre le dialogue

entre les différentes cultures (p. 169-182). Pour cela, il faut trois conventions constitutionnelles (reconnaissance mutuelle, consentement, continuité) qui permettraient de redéfinir un langage juridique qui ne soit pas dominé par le libéralisme et d'établir un constitutionnalisme continuellement négocié. Tully promeut un fédéralisme pluraliste dans lequel les sources du droit seraient multiples, en dialogue et négociables (p. 182-188).

La dernière partie de l'ouvrage résume les principales critiques philosophiques portées à l'endroit du multiculturalisme. Paul May s'attarde sur quatre d'entre elles : la critique libérale de Brian Barry (p. 198-214), qui considère que le multiculturalisme empêche la formation d'une identité commune ; la critique féministe de Susan Okin (p. 214-233), qui considère que les droits collectifs peuvent être obtenus au détriment des droits des femmes ; la critique conservatrice de Samuel Huntington (p. 234-262), qui considère que le multiculturalisme menace les valeurs occidentales ; la critique progressiste de Todd Gitlin (p. 262-272), qui oppose les politiques de reconnaissance multiculturelle aux politiques de redistribution, les vraies politiques de justice sociale.

On peut regretter le choix de ces auteurs pour la partie critique. En effet, ces critiques simplifient des pensées complexes et caricaturent les auteurs du multiculturalisme. Il en résulte l'impression que le multiculturalisme est une pensée philosophique globale, alors que May nous démontre fort justement qu'il existe bien des pensées philosophiques du multiculturalisme, lesquelles diffèrent selon leur définition de la culture et leur rapport au libéralisme.

Cet état de la critique empêche également l'auteur d'évoquer les critiques plus contemporaines portées à l'encontre du multiculturalisme. Plus particulièrement, il n'évoque par les critiques à l'encontre de Will Kymlicka et de Charles Taylor fournies par des penseurs post-coloniaux tels que Taiaiake Alfred, Glen Coulthard ou Jeff Corntassel. Ces auteurs accusent Taylor et Kymlicka de réifier le monisme libéral en promouvant un multiculturalisme qui ne remet pas réellement en cause les prémisses libérales et coloniales des sociétés occidentales.

Il n'en demeure pas moins que *Philosophies du multiculturalisme* est un ouvrage clair et synthétique. Il permet de dessiner les contours philosophiques d'un concept devenu polémique. Ce faisant, il offre les outils nécessaires pour mieux appréhender les débats qui entourent le multiculturalisme. Surtout, il nous oblige à constater que le multiculturalisme englobe des philosophies multiples, parfois même contradictoires – si bien qu'à la fin de l'ouvrage on est en droit de se demander s'il n'existe pas autant de multiculturalismes que de penseurs qui s'en réclament.

Simon Dabin

simon.dabin@umontreal.ca